

Anticiper les hospitalisations et les sorties de l'hôpital à l'aide de l'intelligence artificielle.

Les services d'accueil des urgences (SAU) du GHBS reçoivent chaque année plus de patients. Et ce chiffre est en constante augmentation depuis plusieurs années. Trente pour cent de ces patients seront par la suite hospitalisés. L'hospitalisation de ces patients dits non-programmés est un véritable défi pour l'hôpital. En effet, les services de médecine et de chirurgie ont un taux d'occupation élevé. Trouver rapidement un lit dans un service adapté n'est donc pas aisé pour les médecins des SAU. La deuxième difficulté est la gestion de la sortie. Pour les patients ne pouvant rentrer à domicile en autonomie, les équipes médicales et sociales organisent une sortie adaptée. Trouver une place dans un service de rééducation ou dans un EHPAD ou des aides à domicile demande aussi du temps notamment en cette période où il y a un manque important de places. Pour le bénéfice médical et moral du patient et afin d'éviter les blocages de lits, il est nécessaire que la sortie puisse se faire dès que le patient est sortant.

Pour répondre à ces enjeux, le GHBS a initié un projet de recherche qui vise à anticiper les hospitalisations des patients arrivant au SAU et les besoins médicaux et sociaux subséquents à leur hospitalisation. Cette anticipation facilitera l'organisation du transfert des patients dans les services de médecine ou de chirurgie et l'organisation de leur sortie.

Ce projet de recherche est mené dans le cadre d'un doctorat encadré par la DSI (Direction des Systèmes d'Information) et l'URC (l'Unité de Recherche Clinique) du GHBS. L'école des mines de Saint-Étienne et la société Enovacom sont partenaires de ce projet. Enovacom apporte son soutien technique, avec ses produits et sa compétence de Recherche&Développement.

Les objectifs de cette recherche sont de développer des méthodes d'analyse des parcours patients, de prédiction d'hospitalisation et des besoins post-hospitalisation ainsi qu'un outil de collaboration entre les équipes en amont de la sortie et les équipes en aval. Pour atteindre ces objectifs, des méthodes d'analyses de données, d'apprentissage machine et de simulation sont utilisées. Les données utilisées sont celles recueillies dans le cadre du soin du patient et de sa gestion administrative. La cohorte étudiée comporte les patients passés au SAU de l'hôpital du Scorff et de l'hôpital de la Villeneuve entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 et après le 1^{er} juillet 2020. Aucun profilage n'est effectué, les données sont utilisées dans une approche globale. Utiliser ces données permet de disposer de l'ensemble des informations nécessaires à l'étude des parcours et d'une vision exhaustive de la situation au GHBS.

Ce projet de recherche permettra d'étudier des solutions pour améliorer la prise en charge du patient au GHBS et la qualité de vie au travail des professionnels de santé. Il courra jusqu'en juillet 2024.

Pour plus d'information sur ce projet de recherche vous pouvez contacter le Dr Paolo Bercelli, médecin référent du Département de l'Information Médicale (p.bercelli@ghbs.bzh) ou Youenn Alexandre, coordinateur du projet (y.alexandre@ghbs.bzh).

Les informations concernant les droits des patients sont à retrouver sur le site web du GHBS (Enseignement et recherche > recherche clinique > espace patient) :

<https://www.ghbs.bzh/enseignement-et-recherche/recherche-clinique/espace-patient-743.html>

Informations concernant le traitement de vos données

Le GHBS est le responsable de traitement, au sens du Règlement Européen 2016/679 (GHBS – Hôpital du Scorff, 5 avenue de Choiseul, 56322 Lorient). La base juridique du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public, conformément à l'article 6 du RGPD. L'article 9 de ce règlement permet au GHBS de traiter des catégories particulières de données, incluant des données de santé. Les données de l'étude seront conservées pendant une durée de 2 ans après la publication des résultats de l'étude ; elles seront ensuite archivées sur un support informatique pour une durée de 10 ans, puis détruites. Aucun transfert de données à caractère personnel en dehors de l'Union Européenne n'est prévu.

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi du 6 janvier 1978 modifiée) et du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données personnelles. Vous disposez également d'un droit d'opposition à l'utilisation de vos données dans le cadre de cette recherche.

Vos droits s'exercent auprès du Délégué à la Protection des Données (DPD) du GHBS

Par courrier électronique dpd@ghbs.bzh

Par voie postale
GHBS – Hôpital du Scorff
Délégué à la protection des données
5 avenue de Choiseul
56322 Lorient

Pour toute réclamation relative au traitement de vos données de santé, vous pouvez saisir la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL, <https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte>).